

PROCEDURE PCH

« PRISE EN COMPTE DU HANDICAP »

1- Objet du mode opératoire

Ce mode opératoire décrit les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'offre de formation de la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Corse (loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées).

Rappel des indicateurs Qualiopi concernés : 1, 4, 6, 9, 17, 18, 21 et 26.

2- Référent handicap et système documentaire

Le contact handicap est spécifié sur le site internet de la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Corse dans l'organigramme fonctionnel, sur le dossier d'inscription (programme et attentes) aux formations et dans les contrats avec des intervenants externes.

La prise en compte du handicap est spécifiée sur le site internet de la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Corse dans le dossier d'inscription des formations (bulletin d'inscription, programme, attentes) et dans le règlement intérieur formation.

Si un lieu fermé de formation n'est pas aux normes d'accessibilité aux PMR ceci est spécifié dans le programme de formation.

Le réseau des partenaires et prestataires sur lesquels s'appuie la Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Corse pour faciliter l'accès/réorienter des handicapés est spécifié dans le présent mode opératoire.

Un ensemble de ressources documentaires, accessibles au référent handicap, sont stockées sur serveur

3- Nature du handicap et types de réponses mobilisables

Cliquer sur les liens pour afficher les fiches détaillées :

Déficiência [Motrice](#) – [Auditive](#) – [Visuelle](#) – [Psychique ou Cognitive](#)

4- Modalités de mise en œuvre

Méthodologie détaillée (source : Agefiph Région Corse)

Etape 1 – Préparer l'entrée en formation

1. Analyser la situation de la personne
2. Vérifier l'adéquation handicap / projet
3. Anticiper les aménagements et les compensations
4. Aborder la question du handicap

Cette étape doit permettre au contact handicap de la CDA2B de déterminer, en toute connaissance de cause, le type d'accompagnement à mettre en œuvre pour le demandeur :

- soit étape 2 construite en interne (groupe de travail référent handicap, conseiller formation, responsable animateur du stage, intervenants, prescripteur/référent du demandeur)
- soit étape 2 construite avec un/des Prestataires d'Appuis Spécifiques (groupe de travail idem, + cf §6)
 - soit, en fonction de la situation, réorienter le demandeur vers la MDPH 13 (tél : 04.95.30.08.35 ou par mail casadibastia@mdph.corsica) ou de son département pour obtenir la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ou de son département. Voir rubrique handicap et/ou Cap Emploi Corse tél : 04 95 32 01 69 – secretariat2b@capemploicorse.com, –

Etape 2 – Sécuriser le parcours de formation

1. Mettre en œuvre des moyens de compensation adaptés
2. Mettre en œuvre les aménagements nécessaires et les adaptations pédagogiques
3. Assurer le suivi renforcé du stagiaire tout au long de la formation (en lien avec le formateur notamment)

Etape 3 – Faire le relais avec le prescripteur/contact handicap

5- Réseau

MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées de Corse) : structure d'accompagnement des handicapés, sous l'égide du conseil Général, référente pour le conseil, l'accompagnement et la délivrance de la Reconnaissance de la Qualité de travailleur Handicapé (RQTH) – Pôle Adultes – Immeuble Loumland, 2 chemin de l'annonciade - 20 405 Bastia Cedex 09

Standard : 04 95 30 08 35, Numéro Azur 0 801 900 020 (prix d'un appel local)

Mail : casadibastia@mdph.corsica

. [Site internet](http://www.mdpd.corsica) – <http://www.mdpd.corsica>

- **Cap Emploi** corse : pour les demandeurs en recherche d'emploi - [Site internet](#) 253 route d'Agliani – Montesoro, 20200 Bastia

04 95 32 01 68 secretariat2b@capemploi-corse.com

Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées) : séminaires « référents handicap », appui aux entreprises... Délégation régionale Provence- Côte d'Azur et Corse Arterparc de Bachasson bâtiment B1 rue de la Carrière de Bachasson 13590 MEYREUIL – [Site internet](#) Tél : 0.800.11.10.09 – [Dispositifs d'aide formations courtes](#) => condition : statut RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) du demandeur